



GESTION DE LA DEMANDE EN EAU AU MAROC : PLACE DANS LA POLITIQUE DE L'EAU ET RETOUR D'EXPERIENE

ZIYAD Abdeslam

2^{ÈME} FORUM MEDITERRANEEN DE L'EAU

Murcie, 25 novembre 2014

CONTEXTE GLOBAL

Contexte hydro-climatique

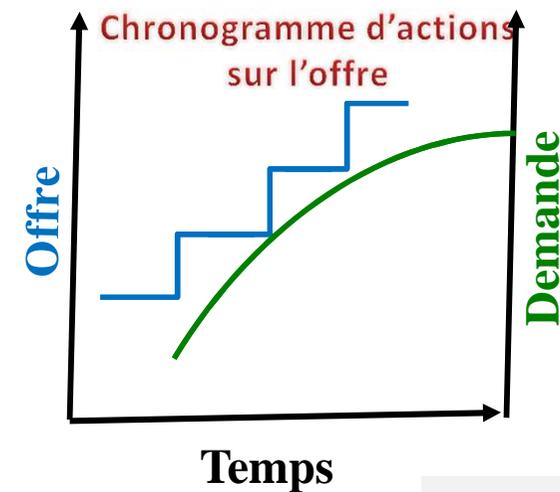
- **Climat:** Grande diversité.
- **Ressources en eau :** Limitation & Disparité territoriale.

Défis majeurs

- Raréfaction des R.E accentuée par les C.C.
- Pression accrue sur les ressources en eau.
- Dégradation de la qualité de l'eau (Pollution).
- Faible niveau d'efficacité et de valorisation de l'eau à l'utilisation.

EVOLUTION DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

- Evolution de la politique de l'eau au Maroc
- Importance de l'eau dans la politique publique:
 - Objectifs ambitieux;
 - Investissement important
 - Fort potentiel de croissance
- Processus d'équilibre des bilans hydrauliques reposait sur le principe de la réponse à la demande en eau par l'accroissement de l'offre



GESTION DE LA DEMANDE EN EAU

Le développement de l'offre, ayant constitué la réponse traditionnelle à l'augmentation de la demande, a atteint ses limites et se heurte de plus en plus à des contraintes financières et des obstacles écologiques.



La GDE qui implique un niveau d'investissement relativement faible, revêt un caractère primordial et devrait constituer un axe prioritaire de la stratégie de l'eau à l'avenir.

STRATÉGIE NATIONALE DE L'EAU

Gestion de la demande et valorisation de l'eau

- Efficience de l'irrigation : Reconversion à l'irrigation localisée de 50 000 ha/an
- Meilleure adéquation entre aménagement hydraulique et d'équipement hydro agricole
- Programme d'économie d'eau potable, industrielle et touristique

Gestion et développement de l'offre

- Poursuite de mobilisation des eaux de surface
- Dessalement de l'eau de mer : 500 Mm³/an à l'horizon 2030.
- Réutilisation des eaux usées épurées: 300 Mm³/an à l'horizon 2030.

Préservation et protection des RE, du milieu naturel et des zones fragiles

- Protection des Ressources en eau souterraines par l'adoption d'un nouveau mode de gouvernance: contrats de nappe.
- Protection de la qualité des RE et lutte contre la pollution : Programmes Nationaux d'assainissement et de lutte contre la Pollution
- Sauvegarde des bassins versants, oasis, et zones humides

PRINCIPES DE LA GDE

Définition

- Ensemble des actions d'ordre technique, social, financier, institutionnel visant la réduction de la quantité d'eau à l'utilisation sans compromettre les résultats escomptés (**réduction des pertes et amélioration des efficacités**).
- **L'épargne de la GDE ne doit pas être considérée comme une offre en eau supplémentaire à affecter systématiquement.**

Objectifs

- Réduction et maîtrise de la demande en eau.
- Économie ou épargne de l'eau de qualité.
- Optimisation des utilisations multiples en favorisant les plus valorisantes (augmenter la VA créée par le m³ d'eau utilisée).
- Amélioration de la capacité du système d'alimentation en eau afin de continuer à servir en périodes de rareté.
- **Un usage de l'eau efficace, efficient et durable.**

Eau potable

- **Système tarifaire :**
 - niveau des tarifs: signal et incitation à la gestion rationnelle de l'eau (Maîtrise des consommations et marges pour améliorer l'efficacité des systèmes)
 - tarif progressif par tranches : Equité sociale /maîtrise des consommations (glissement vers le bas).
- **Sensibilisation et éducation.**
- **Gestion déléguée (P.P.P) et renforcement de la régulation (amélioration des services et des rendements des systèmes):**
 - En août 1997 : Grand Casablanca ;
 - En janvier 1999 : Rabat et Salé ;
 - En janvier 2002 : Tanger et Tétouan.

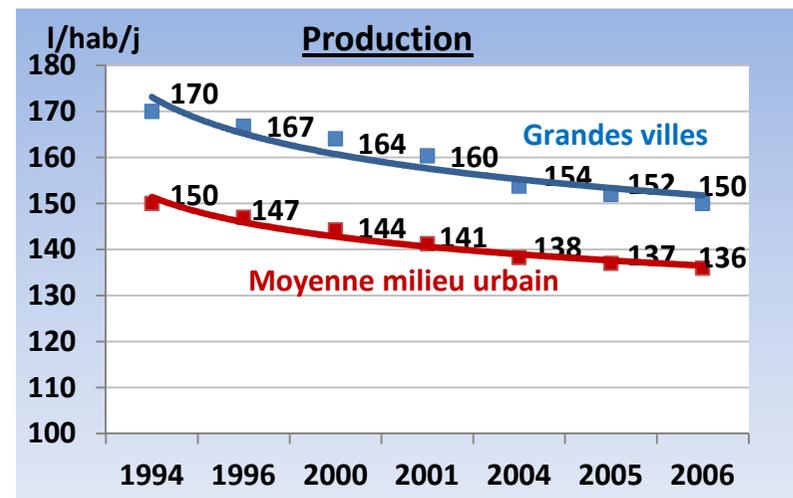
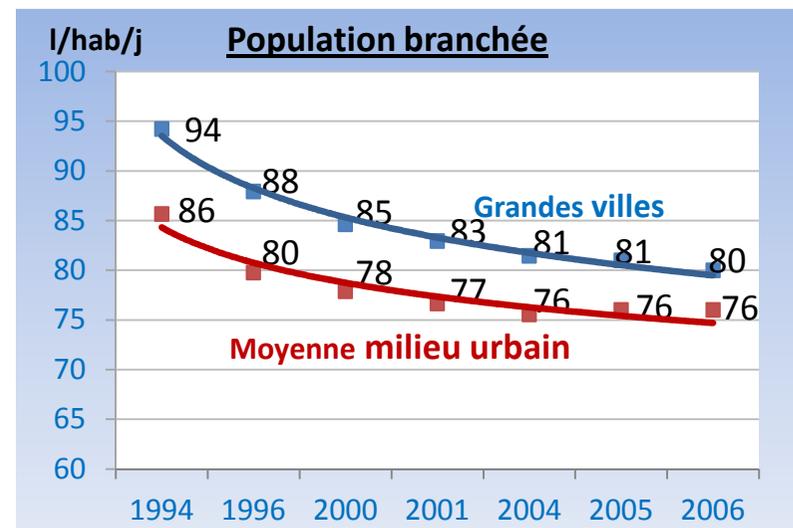
Industrie et tourisme

- Système tarifaire
- Recyclage /captage des eaux de pluie
- Audit de consommation / grandes unités
- Sensibilisation

Exemple : AEP

Baisse de la consommation unitaire de la population branchée dans les grandes villes de près de 15% de 1994 à 2006.

Baisse de la production spécifique de près de 12% au niveau des grandes villes de 1994 à 2006.

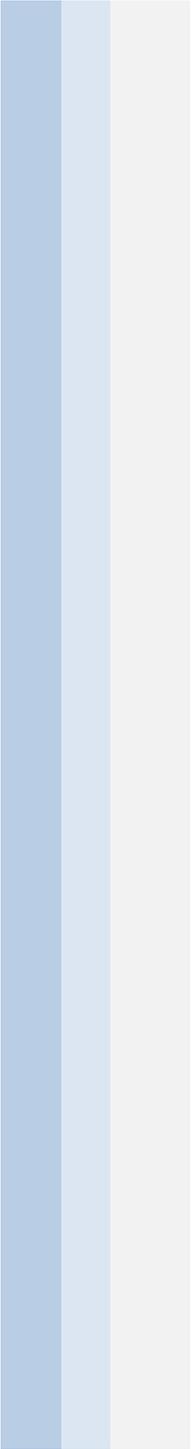


Irrigation

- **Recouvrement des coûts** : Amélioration du service d'eau d'irrigation
- **Orientation des subventions publiques vers les actions d'économie d'eau**: reconversion des systèmes d'irrigation: de 40% à 80 à 100% (PNEEI).
- **Comptage / facturation.**
- **Gestion déléguée des services d'eau d'irrigation (P.P.P).**
- **Vulgarisation / Sensibilisation**

CONCLUSION

- **GDE, une alternative incontournable**
- **Priorité dans la SNE**
- **Préalable et actions d'accompagnement pour réussir la GDE: Subventions, PPP, tarification, réformes institutionnelles et réglementaires.**





QUESTIONS